

**DISCOURS DE CHRISTINE BOUTIN, MINISTRE DU LOGEMENT ET DE LA VILLE ,
EN CHARGE DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION ET LA PRECARITE**

SUR LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

ARCHE DE LA DEFENSE – 17 OCTOBRE 2008

MONSIEUR LE DEPUTE-MAIRE (*de Courbevoie M. Jacques Kossowski*),
MONSIEUR LE VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DES HAUTS-DE-SEINE (*M. Alain-Bernard Boulanger*),
MONSIEUR LE PRESIDENT DE L' ARCHE ET LA DALLE (*M. Jean Fournier*),
MESSIEURS ET MESDAMES LES PRESIDENTS, DIRECTEURS ET MEMBRES DES ASSOCIATIONS,
(*Secours catholique M. François Soulage ; Habitat et humanisme M. Bernard Devert ;
Banques alimentaires M. Alain Seugé ; Croix rouge ; Secours populaire ; ANDES*)
MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESIDENTS ET DIRECTEURS D'ENTREPRISES ,
CHERS AMIS,

Nous sommes aujourd'hui le 17 octobre, proclamé par l'ONU **Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté**. Merci de m'accueillir pour clore vos **Rencontres Solidarité et Partage**.

J'aime le dialogue, la rencontre. J'ai l'habitude de venir devant vous pour expliquer ce que je fais, ma vision des choses, en particulier sur la manière de fortifier, relever les plus fragiles d'entre nous.

Comme il est important, en ce temps de crise financière, de rappeler avec force que le sort de chacun a une égale importance.

Voilà le message que je veux vous faire passer aujourd'hui, en tant que ministre chargée de la lutte contre l'exclusion :

Il n'y a pas 36 chemins pour lutter efficacement contre la pauvreté. Il faut le faire en rassemblant toutes les énergies :

Ca veut dire bien sûr que mon devoir est de travailler en lien étroit avec mes différents collègues sur les difficultés des plus fragiles ;

Mais au-delà, ça veut dire aussi que la lutte contre l'exclusion, c'est l'affaire de tous :

- **l'Etat bien sûr**, il est le garant des grands équilibres et le recours en cas de crise. On le voit aujourd'hui à travers la crise financière. Le but du plan qui vient d'être adopté, c'est bien de recréer de la valeur, de l'activité, qui seront bénéfiques pour l'ensemble de la société ! ;

- **ensuite, les associations évidemment**, elles jouent un rôle depuis longtemps fondamental, vous qui êtes ici, vous pouvez en témoigner ;

- **mais aussi toute la société civile, chacun d'entre nous, comme les entreprises et le monde économique**. Merci d'ailleurs à l' «Arche et la dalle » d'avoir organisé ces rencontres Solidarité et partage, justement au cœur de La Défense, ce quartier d'affaires, prestigieux, ce vivier d'intelligence et d'activité !

Alors pour être concrète, sur quoi nous devons concentrer nos énergies ?

Je vois quatre besoins fondamentaux :

Les trois premiers concernent les besoins élémentaires :

- un repas,
- un toit pour être chez soi,
- l'emploi grâce à une seconde chance

C'est ce que j'appelle le filet de sécurité matériel qu'il faut en permanence adapter, améliorer.

Mais au-delà, il y a une quatrième nécessité : le lien social. Car face à l'exclusion, il ne s'agit pas seulement pour moi, de répondre au dénuement matériel. Il s'agit avant tout que les exclus participent enfin à une société qui vit aujourd'hui sans eux, à côté d'eux.

I – Premier besoin impératif, la nourriture, le repas

Comment supporter que des gens en France, aujourd'hui, ne mangent pas assez, ou qu'ils abîment leur santé en mangeant mal. Or, les études le montrent : l'état sanitaire des plus pauvres se dégrade : carences multiples, nombreux cas d'obésité.

Il existe deux programmes d'aide alimentaire, un programme européen et un programme national, que nous cogérons ensemble, avec Michel BARNIER. Ils permettent de mobiliser des produits de base et des produits frais pour les associations - qui les redistribuent ensuite.

Nous avons plaidé, avec Michel BARNIER, pour une augmentation de l'enveloppe du programme européen et nous avons obtenu gain de cause ! La France aura 77,8 millions d'€ en 2009 contre 50 millions d'€ cette année. Ajoutés aux 10 millions d'€ du programme national, notre pays pourra consacrer ainsi 87,8 millions d'€ à l'aide alimentaire en 2009.

Je travaille aussi avec Michel BARNIER, en lien avec Martin HIRSCH à la réforme de ce programme européen (du fait de la disparition des stocks de surproduction) - **mais aussi à la réforme du programme national** pour le rendre encore plus efficace et mieux servir 3 millions de personnes qui bénéficient aujourd'hui de l'aide alimentaire. Ces réformes vont **aboutir en 2009**.

Mais, je vous le disais en préambule, je crois fondamentalement à la contribution du secteur privé à la lutte contre l'exclusion. Aussi, en lien avec les associations, j'ai lancé un partenariat avec les industries agroalimentaires, les producteurs, la grande distribution. Il s'agit surtout de mutualiser les énergies pour structurer et amplifier ce qui existe. Je vais conclure une charte avec eux début 2009. Et je tiens à remercier publiquement tous mes partenaires, qui ont compris l'urgence du problème ! (*Ils seront assis au 1^{er} rang*).

II – Mesdames, messieurs, je veux ensuite, pour chacun, un toit. Un toit pour être « chez soi »

Le plus terrible, en effet, pour la personne à la rue, c'est d'être constamment exposée au regard des autres, sans lieu de repli où l'on peut être « chez soi ». Une telle exposition peut être source de difficultés sur le plan psychique.

Alors bien sûr, ce sentiment d'être « chez soi », pour les plus fragiles d'entre nous, c'est le point d'arrivée d'un long parcours. Et ce parcours **commence bien souvent par l'hébergement d'urgence**.

Nous progressons constamment sur ce terrain, en particulier grâce au chantier prioritaire 2008-2012, lancé sur la base du rapport d'Etienne Pinte, que je soutiens totalement :

- 69 000 places d'hébergement sont aujourd'hui ouvertes, relevant de mon ministère,
- Les centres fonctionnent 24h sur 24,
- Enfin, je prévois dans le projet de loi que je défends en ce moment au Parlement, une place d'hébergement par tranche de 2000 habitants dans chaque agglomération moyenne et une place pour 1000 dans les grandes agglomérations.

Mais il faut aussi de la qualité pour humaniser ces centres. C'est pour cela qu'un plan d'investissement de 50 millions d'€ a été lancé en 2008 et est poursuivi en 2009 avec une nouvelle enveloppe de 30 millions d'€

Il faut de **l'insertion durable**. 7500 places d'hébergement de stabilisation ont été créées dans ce but.

Naturellement, l'étape ultime, c'est le logement ordinaire.

Mais on le sait, certaines personnes ne peuvent pas y accéder pour des raisons diverses. Parce qu'elles ont connu la rue pendant 20 ans ou qu'elles sont en souffrance psychique.

Nous développons des maisons relais et mon objectif est d'atteindre le plus vite possible les 12 000 places. C'est l'une des formules adaptées.

Pour les personnes en souffrance psychique, tout le monde connaît la situation : l'hôpital renvoie au social et le social renvoie à l'hôpital ! Avec Roselyne BACHELOT, nous avons fait inscrire des crédits pour développer des équipes mobiles de psychiatrie, renforcer les « lits halte soins santé » et des lits pour des personnes atteintes de pathologies longues. Et pour aller plus loin, nous allons expérimenter des formules innovantes de logement, en lien avec l'hôpital.

Il fallait aussi faire quelque chose pour répondre aux difficultés des femmes victimes de violence. Plus d'un million de femmes sont concernées chaque année. Nous avons travaillé avec Valérie LETARD, pour permettre que chaque femme soit orientée vers un hébergement ou un logement adapté. Une expérimentation sera menée pour un accueil dans des familles, à l'échelle des départements.

Vous connaissez enfin mon combat pour les sortants de prison. 22 % d'entre eux sortent sans aucune solution pour se loger. J'ai engagé, avec Rachida DATI, une expérimentation dans plusieurs départements pilotes, pour valoriser très vite les meilleures pratiques et les faire essaimer partout en France.

Ma volonté c'est bien de trouver des réponses à chacun, en fonction de son profil, et en lien avec mes collègues du Gouvernement.

Mais c'est aussi de faire de la prévention.

Dans ce sens, je renforce depuis plusieurs mois les processus d'alerte en amont des expulsions, dès le premier impayé de loyer en mettant en place des commissions de prévention des expulsions qui regroupent tous les acteurs sous l'autorité du Préfet.

Par ailleurs, je cherche à développer avec les associations l'intermédiation locative pour aider celui qui ne peut pas accéder seul à un logement.

III – Mesdames, Messieurs, je vous ai parlé du toit. Je voudrai maintenant vous parler de l'emploi, et vous en parler sous l'angle de la 2^e chance

Comme vous le savez, le gouvernement est très mobilisé sur le RSA.

Il existe aussi la 2^e chance pour les jeunes très éloignés de l'emploi. Le Président de la République en a fait une priorité de son quinquennat. Avec Fadela AMARA, nous la mettons en pratique. Je mentionnerai 3 outils :

Le réseau des Ecoles de la deuxième chance.

Portées par les Régions, ces Ecoles redonnent à des jeunes de 18-25 ans une formation de base en les immergeant dans l'entreprise. Il y a 13 Ecoles en France. Nous avons élargi leur accès à la taxe d'apprentissage et nous souhaitons qu'il puisse y avoir une Ecole par région.

L'autre outil performant, c'est l'EPIDe, l'Etablissement public d'insertion de la Défense. Il compte aujourd'hui 20 centres, offre aux jeunes à la fois un « savoir de base » et un « savoir-être », c'est à dire des choses toutes simples : le respect des horaires, l'autorité d'un patron. Et ça marche ! Voilà pourquoi nous faisons en sorte que l'EPIDe puisse s'implanter encore plus près des bassins d'emploi et des quartiers en difficulté.

Il y a enfin un dernier outil, les GEIQ, les groupements d'employeur pour l'insertion et la qualification. Là encore, les entreprises se sont mobilisées ! Ces groupements ont inséré et qualifié 40 000 jeunes à ce jour.

Grâce à ces groupements, j'ai conclu en janvier 2008, avec le Président de la Fédération française du bâtiment, une convention pour le recrutement de « 10.000 jeunes bâtisseurs » dans le bâtiment. Nous en sommes aujourd'hui à 5.000 recrutés. Cela nous encourage à dupliquer l'outil à d'autres secteurs. Je pense notamment aux chantiers d'insertion pour l'aide alimentaire...

Le repas, un « chez soi », une deuxième chance pour l'emploi, autant d'outils concrets qu'il faut adapter en permanence pour faire s'éloigner le spectre de l'exclusion. Mais ce n'est pas tout.

III – Pour combattre l'exclusion, nous devons impérativement encourager le lien social, par la solidarité de proximité

L'exclusion, vous le savez, n'est pas seulement une question de dénuement matériel. C'est d'abord un isolement profond, un sentiment d'être en dehors, à l'écart, inutile. Donc, lutter contre l'exclusion c'est surtout retisser du lien et - j'insiste ! - d'égal à égal.

Voilà pourquoi, je suis contre l'assistanat.

Je suis pour la participation active des personnes victimes d'exclusion, à leur propre réinsertion. Je pense aussi que nous devons tous, chacun à notre manière, devenir co-responsables.

Lutter contre l'exclusion, c'est le devoir de tous... et donc de chacun d'entre nous ! La crise que nous vivons ne doit pas nous enfermer dans une logique du : « chacun pour soi ». Au contraire, elle doit nous conduire à agir.

Alors où sont-ils, les gisements de solidarité ? Ils sont d'abord à portée de main. C'est ce que j'appelle la solidarité de proximité.

Il est temps – d'abord - de reparler « famille ».

Dans la réforme des politiques publiques, il est urgent de prendre en compte les effets des différentes prestations sur le fonctionnement de la famille et sur la solidarité intra familiale. Je fais toute confiance à Nadine MORANO pour conforter les familles dans leur rôle de solidarité. Par les temps qui courent, les familles sont la meilleure instance de sauvegarde contre l'exclusion. D'ailleurs, les SDF avant d'être des sans domicile fixe, sont avant tout des « Sans Domicile Familiaux » !

Mais par-delà la famille, j'encourage tous ceux qui oeuvrent au renforcement des solidarités privées : je pense notamment à la **solidarité intergénérationnelle et à l'entraide de voisinage**.

Les personnes âgées forment presque un quart de la population française, mais elles sont rares dans les lieux publics et absentes des médias. Elles sont souvent confinées dans un univers limité à leurs semblables. Quel gâchis d'expérience et d'humanité ! J'ai donc décidé de travailler en lien avec des associations qui impliquent des retraités auprès des jeunes, comme l'**association "Mille Mots et plus"**, parrainée par Alexandre Jardin et qui implique des retraités dans une action de lecture et d'insertion, auprès de mineurs en maison d'arrêt.

Je me suis aussi associée à l'opération « Voisins Solidaires » qui s'inscrit dans la suite de la « Fête des voisins », dans le but de stimuler une solidarité naturelle entre les personnes que nous croisons chaque jour.

Mesdames, Messieurs,

Personne ne veut revenir au temps des liens prescrits, des statuts hérités, des appartenances irréversibles. Mais prenons garde de vivre dans une société où les individus, en vivant les uns à côté des autres, prendraient le moins de responsabilité possible les uns envers les autres .

Les pouvoirs publics peuvent et doivent désormais construire un environnement propice à cette solidarité.

Nous ne pourrions pas demander seulement aux services publics et aux associations, auxquels je veux rendre hommage, de pallier au défaut d'unité de la société ! Leur rôle, tel que je le conçois, c'est d'être l'avant-garde d'une société plus adaptée à la nouvelle donne, une société authentiquement solidaire.

Je vous invite à rejoindre maintenant, le rassemblement de clôture des **Rencontres Solidarité et Partage**, pour écouter le message que le directeur général de l'UNESCO va nous délivrer. Cela montrera notre engagement à tous !

Mon souhait, dans ce pays qui bouge, c'est bien que tout le monde trouve sa place !

Que personne, personne, ne reste seul au bord du chemin.

Merci à vous.